

A.R. PREFECTURE

016-211601687-20100402-201020D-DE
Regu le 06/04/2010

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil dix

En exercice : 15

Le 31 mars à 17 heures 30

Présents : 9

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Votants : 13

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 mars
2010

PRESENTS : MM. SAVIN – BARRAL –BOISSIER
DESCOMBES – BOIVENT- FOURNIER - JAVELEAU –
MERCIER - MOUNIER – TEILLET.

ABSENTS : MM. ALLEGRE – CALVET – COUTEAU –
FAURE – REMAUD – SUTRE.

POUVOIRS : E. ALLEGRE a donné pouvoir à D.
JAVELAUD

S. CALVET a donné pouvoir B. TEILLET
I. COUTEAU a donné pouvoir à E. SAVIN
G. SUTRE a donné pouvoir à S. BOIVENT

M. Sébastien BOIVENT a été nommé secrétaire.

201020d

OBJET : INDEMNITE DE BLANCHISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 18 septembre 2009, il a été instauré un dispositif de location de linge de table (nappes et serviettes) et qu'il convient maintenant de définir les modalités de blanchissement.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire nettoyer les nappes et les serviettes à Madame TAUZIA Paulette, agent communal à temps non complet, pour un montant de 110 euros à chaque prestation pour le lot complet qui se décompose ainsi 5 € par nappe et 0.50 € par serviette.

Cette indemnité sera versée semestriellement et sera soumise à la CSG-CRDS et figura sur le salaire de l'agent.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte cette proposition qui sera mise en place au 1^{er} avril 2010.

Fait à Jauldes, le 2 avril 2010

Le Maire
Eric SAVIN

